



**Réunion régulière mensuelle**  
**Conseil de la Communauté rurale de Kedgwick**  
**Procès verbal**  
**Mardi le 21 février 2023**

**Présents :** Éric Gagnon, maire; Cédric Léonard, maire-adjoint;  
Conseillers : Steeve Savoie, Denis Couturier, Huguette Fournier, Burt W. Paulin, Jean-Baptiste Thériault, Guillaume Deschênes-Thériault (ZOOM)  
Personnel administratif : Carole Tremblay, directrice générale-greffière  
Soutien technique : Olivier Rondot

**Public :** 11 personnes présentes.  
La réunion était diffusée en direct sur la page Facebook municipale.

**Note :** Exceptionnellement la réunion s'est tenue à la salle du Citoyen de Kedgwick

**1. Ouverture de la réunion**

Le mot de bienvenue est adressé par Monsieur le maire suivi de la lecture de l'ordre du jour.

**2. Vérification du Quorum**

Confirmation du quorum par la greffière, Carole Tremblay.

**3. Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun

**4. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault et appuyé par le conseiller Steeve Savoie que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Adopté.

**5. Adoption des procès-verbaux**

Il est proposé par le conseiller Cédric Léonard et appuyé par le conseiller Denis Couturier que le procès-verbal de la réunion régulière du 17 janvier 2023 et le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 25 janvier 2023 soit adopté tel que présenté. Adopté.

**6. Affaires découlant du procès-verbal**

Le conseiller Steeve Savoie demande si du travail a été fait au sujet du comité ouvrier patronal?

Madame la directrice générale répond que ce dossier sera discuté lors d'une prochaine réunion de travail du conseil.

Le conseiller Burt W. Paulin demande si nous avons reçu une réponse d'Énergie NB concernant la dernière panne de courant?

Madame la directrice répond qu'un contact a été fait et un suivi sera fait dans la prochaine semaine.

**7. Rapport des Finances**

Les rapports du fond général et eau et égouts, ont été transmis préalablement aux membres du Conseil.

Madame Tremblay présente les rapports du fonds général et fonds eau-égouts au 31 janvier 2023 et les rapports des conseillers pour le mois de janvier 2023.

Question : Le conseiller Burt W. Paulin demande s'il serait possible de faire un suivi avec Services N.-B., pour confirmer que nous avons les taux de taxations qui nous reviennent? Selon monsieur Paulin, la partie de Wyer's Brook peut sembler mélangeante. Madame la directrice demande une rencontre avec elle et le conseiller Paulin afin de bien comprendre ce dossier et ensuite contacter les personnes et départements concernés.

## 8. Rapports

### ▪ **Rapport de la GRC**

Le sergent Yves Desroches fait rapport des interventions faites au cours du dernier mois. Ressources humaines, les effectifs sont de 7 membres et une recrue. Le sergent Yannick Gagnon sera en poste à partir du 5 mars prochain, Monsieur Desroches terminera à ce moment les fonctions de remplaçant qu'il assumait au cours des derniers mois. Le conseil le remercie pour l'excellent travail livré lors de son séjour parmi nous.

### **Rapport de la Brigade d'incendie**

Le cher pompier n'a pu être présent à cette rencontre.

### ▪ **Rapport de l'École MG**

Le conseiller Savoie mentionne qu'une fois par mois, un élève de l'école présentera un rapport lors de la réunion publique.

Mlle Camille Kuate souhaite le bonsoir à tous et fait un rapport des activités à venir à l'école. Elle adresse une demande au conseil pour l'amélioration du terrain de volleyball et mentionne que les jeunes seraient prêts à prêter main-forte. (Une copie du rapport est disponible pour consultation).

### ▪ **Rapport de l'Agente de développement communautaire**

Émilie Cossette fait la présentation de son rapport au conseil et au public présent. (Une copie du rapport est disponible pour consultation)

### ▪ **Rapport du Maire**

Urbanisme : Les dossiers avancent et rappelle qu'il faut toujours vérifier avec la CSR si le plan de zonage le permet avant d'entreprendre vos rénovations/constructions. Le comité consultatif sur l'urbanisme a un représentant de notre région soit madame Lise Philippe et une deuxième personne sera nommé ce soir.

Recyclage dans les écoles : Il mentionne qu'on ne fait pas de recyclage présentement dans nos écoles et que des démarches vont être entreprises avec la CSR pour encourager celles-ci à recycler.

Route 17 : Chaque maire a reçu une liste de 9 questions portant sur l'entretien et la sécurité de la route 17 en hiver. Une rencontre se prépare avec les maires du Restigouche et le ministre Karr au début de mars.

Internet : De la pression sur les intervenants concernés va être mise avec la CSR pour avoir un signal internet adéquat à St-Jean-Baptiste, Menneval, Whites Brook.

Rue Notre-Dame : La préparation du projet et les rencontres se poursuivent avec l'Équipe de Boissonnault McGraw. Une rencontre avec les citoyens sera organisée bientôt.

Monsieur le maire adresse des remerciements aux partenaires et bénévoles pour la journée de pêche Irving.

Soin de santé : Il explique les raisons pourquoi Kedgwick fait maintenant partie de la zone de santé 5 depuis janvier 2023. Avec la grande réforme de la gouvernance locale plus de responsabilités et de gestion de dossier régionale ont été attribué au Commission des services régionaux dont celui de la Santé. La confusion régnait quand on sait que Saint-Jean-Baptiste-Menneval-White Brook et

la région de Eldon était déjà dans la Zone 5 (Restigouche) et que Kedgwick était dans la Zone 4 (Nord-Ouest). Complicé de se prononcer sur divers enjeux lorsque nous n'avons pas de droit de parole, ce pourquoi il était important que la grande Communauté rurale de Kedgwick se retrouve dans la même zone de santé que les autres municipalités du Restigouche desservi par la CSR Restigouche. Monsieur le maire se fait rassurant en affirmant que cela ne change rien aux services qui continueront d'être offerts aux citoyens de la région à partir de l'hôpital de St-Quentin et d'Edmundston.

Un tour de table est demandé par monsieur le maire afin que les conseillers émettent leur opinion sur ce dossier. Les conseillers expliquent à tour de rôle pourquoi ils sont en accord avec le changement de zone de santé. Le conseiller Paulin mentionne que ce changement ne devrait pas changer le statut des hôpitaux actuels.

- **Rapport de la directrice**

Madame la directrice présente son rapport. (Une copie du rapport est disponible pour consultation).

- **Comités de conseil**

Le conseiller Savoie demande à la directrice de faire part au comité d'évaluation du DG de ses disponibilités pour une rencontre dans les prochaines semaines

## 9. Motions et résolutions

### 1. Proposition 2023-10 : Nomination du comité permanent des mesures d'urgence

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté l'arrêté municipal 13-2022 concernant les mesures d'urgence de la Communauté rurale de Kedgwick le 17 janvier 2023;

ATTENDU QUE selon l'arrêté municipal 13-2022, le conseil doit nommer un Comité permanent des mesures d'urgence;

ATTENDU QUE le comité permanent des mesures d'urgence sera formé du maire, d'un coordonnateur, d'un coordonnateur adjoint, de la direction générale et d'au moins deux autres membres du conseil;

ATTENDU QUE le comité permanent des mesures d'urgence doit veiller à la mise en œuvre du plan des mesures d'urgence selon les modalités contenues dans celui-ci;

ATTENDU QU'après consultation, le conseil municipal a désigné les personnes suivantes pour former officiellement le comité permanent des mesures d'urgence.

- Éric Gagnon, Maire
- Cédric Léonard, coordonnateur
- René Cimon, coordonnateur adjoint
- Carole Tremblay, direction générale et coordonnatrice adjointe
- Jean-Baptiste Thériault, conseiller municipal
- Burt W. Paulin, conseiller municipal

Il est proposé par le conseiller Cédric Léonard et appuyé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault qu'il soit résolu que les six (6) membres mentionnés formeront le comité permanent des mesures d'urgence. Adopté.

## **2. Proposition 2023-11 : Nomination d'un représentant au Comité consultatif en matière d'urbanisme**

ATTENDU QUE la Commission de services régionaux Restigouche, offre des services d'aménagement du territoire à toutes les municipalités et district ruraux, par l'entremise de la division d'urbanisme.

ATTENDU QU'UN comité consultatif en matière d'urbanisme est en place pour recevoir et étudier les diverses demandes pour l'ensemble du territoire.

ATTENDU QUE le comité consultatif est formé de 10 représentants de la région nommés par les municipalités membres de la CSR et les districts ruraux.

ATTENDU QUE suite à la réforme de la gouvernance locale, le territoire est passé 5 entités, ce pourquoi la représentation par entité passe de un (1) à deux (2) membres;

Il est proposé par le conseiller Burt W. Paulin et appuyé par le conseiller Denis Couturier que Madame Caroline Thériault soit nommée à titre de représentante de la Communauté rurale de Kedgwick sur le comité consultatif en matière d'urbanisme. Adopté.

## **3. Proposition 2023-12 : Arrêté municipal 01-2023 – Arrêté procédural du conseil (1<sup>e</sup> lecture par titre)**

Il est proposé par le conseiller Cédric Léonard et appuyé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault qu'il soit résolu que l'arrêté municipal 01-2023 – Arrêté procédural du conseil - un arrêté pour modifier l'arrêté 01-2021, soit approuvé en première lecture par son titre. Adopté.

## **4. Proposition 2023-13 : Arrêté municipal 01-2023 – Arrêté procédural du conseil (2<sup>e</sup> lecture par titre)**

Il est proposé par le conseiller Steeve Savoie et appuyé par le conseiller Denis Couturier qu'il soit résolu que l'arrêté municipal 01-2023 – Arrêté procédural du conseil - un arrêté pour modifier l'arrêté 01-2021, soit approuvé en deuxième lecture par son titre. Adopté.

## **5. Proposition 2023-14 : Arrêté municipal 02-2023 – Rémunération du Maire et des Conseillers (1<sup>e</sup> lecture par titre)**

Il est proposé par la conseillère Huguette Fournier et appuyé par le conseiller Denis Couturier qu'il soit résolu que l'arrêté municipal 02-2023 – Rémunération du Maire et des Conseillers, un arrêté pour modifier l'arrêté 02-2019, soit approuvé en première lecture par son titre. Adopté.

## **6. Proposition 2023-15 : Arrêté municipal 02-2023 – Rémunération du Maire et des Conseillers (2<sup>e</sup> lecture par titre)**

Il est proposé par le conseiller Steeve Savoie et appuyé par le conseiller Cédric Léonard qu'il soit résolu que l'arrêté municipal 02-2023 – Rémunération du Maire et des Conseillers, un arrêté pour modifier l'arrêté 02-2019, soit approuvé en deuxième lecture par son titre. Adopté.

## **7. Proposition 2023-16 : Arrêté municipal 03-2023 - Cautionnement annuel des employés municipaux (1<sup>e</sup> lecture par titre)**

Il est proposé par le conseiller Burt W. Paulin et appuyé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault qu'il soit résolu que l'arrêté municipal 03-2023 – Cautionnement annuel des employés municipaux, un arrêté pour modifier l'arrêté 03 -2012, soit approuvé en première lecture par son titre. Adopté.

**8. Proposition 2023-17 : Arrêté municipal 03-2023 - Cautionnement annuel des employés municipaux (2<sup>e</sup> lecture par titre)**

Il est proposé par le conseiller Cédric Léonard et appuyé par le conseiller Denis Couturier qu'il soit résolu que l'arrêté municipal 03-2023 – Cautionnement annuel des employés municipaux, un arrêté pour modifier l'arrêté 03 -2012, soit approuvé en deuxième lecture par son titre. Adopté.

**9. Proposition 2023-18 : Arrêté municipal 12-2023 – Code d'éthique et de déontologie du conseil municipal (1<sup>e</sup> lecture par titre)**

Il est proposé par le conseiller Steeve Savoie et appuyé par le conseiller Burt W. Paulin qu'il soit résolu que l'arrêté municipal 12 -2023 – Code d'éthique et de déontologie du conseil municipal, soit approuvé en première lecture par son titre. Adopté.

**10. Proposition 2023-19 : Arrêté municipal 12-2023 – Code d'éthique et de déontologie du conseil municipal (2<sup>e</sup> lecture par titre)**

Il est proposé par la conseillère Huguette Fournier et appuyé par le conseiller Cédric Léonard qu'il soit résolu que l'arrêté municipal 12 -2023 – Code d'éthique et de déontologie du conseil municipal, soit approuvé en deuxième lecture par son titre. Adopté.

**11. Proposition 2023-20 : Arrêté municipal 26 -2023 : Règlementation sur l'affichage commercial extérieur dans la Communauté rurale de Kedgwick (1<sup>e</sup> lecture par titre)**

Il est proposé par le conseiller Guillaume Deschênes-Thériault et appuyé par le conseiller Burt W. Paulin qu'il soit résolu que l'arrêté municipal 26 -2023 – Règlementation sur l'affichage commercial extérieur dans la Communauté rurale de Kedgwick, soit approuvé en première lecture par son titre. Adopté.

**12. Proposition 2023-21 : Arrêté municipal 26 -2023 : Règlementation sur l'affichage commercial extérieur dans la Communauté rurale de Kedgwick (2<sup>e</sup> lecture par titre)**

Il est proposé par le conseiller Denis Couturier et appuyé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault qu'il soit résolu que l'arrêté municipal 26 -2023 – Règlementation sur l'affichage commercial extérieur dans la Communauté rurale de Kedgwick , soit approuvé en deuxième lecture par son titre. Adopté.

**13. Proposition 2023-22 : Arrêté municipal 08-2023 : Collecte d'ordures et de matières recyclables (1<sup>e</sup> lecture par titre)**

Il est proposé par le conseiller Steeve Savoie et appuyé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault qu'il soit résolu que l'arrêté municipal 08 -2023 – Collecte d'ordures et de matières recyclables, un arrêté pour modifier l'arrêté 08-2018, soit approuvé en première lecture par son titre. Adopté.

**14. Proposition 2023-23 : Arrêté municipal 08-2023 : Collecte d'ordures et de matières recyclables (2<sup>e</sup> lecture par titre)**

Il est proposé par la conseillère Huguette Fournier et appuyé par le conseiller Denis Couturier qu'il soit résolu que l'arrêté municipal 08 -2023 – Collecte d'ordures et de matières recyclables, un arrêté pour modifier l'arrêté 08-2018, soit approuvé en deuxième lecture par son titre. Adopté.

**15. Proposition 2023-24 : Arrêté municipal 29-2023 : Routes accessibles aux véhicules hors route (1<sup>e</sup> lecture par titre)**

Il est proposé par le conseiller Cédric Léonard et appuyé par le conseiller Burt W. Paulin qu'il soit résolu que l'arrêté municipal 29 -2023 – Routes accessibles aux véhicules hors route, un arrêté pour modifier l'arrêté 29-2021, soit approuvé en première lecture par son titre. Adopté.

**16. Proposition 2023-25 : Arrêté municipal 29-2023 : Routes accessibles aux véhicules hors route (2<sup>e</sup> lecture par titre)**

Il est proposé par le conseiller Steeve Savoie et appuyé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault qu'il soit résolu que l'arrêté municipal 29 -2023 – Routes accessibles aux véhicules hors route, un arrêté pour modifier l'arrêté 29-2021, soit approuvé en deuxième lecture par son titre. Adopté.

**10. Rapports des conseillers**

**Le conseiller Guillaume Deschênes-Thériault**

Arrêtés municipaux : Il mentionne qu'il est le conseiller responsable du dossier de la révision des arrêtés municipaux et que ceux-ci se travailleront avec la collaboration de la greffière municipale.

Bibliothèque publique : Beaucoup d'activités y sont présentés, Il invite les conseillers et la population à consulter la page Facebook pour plus de détails.

**Le conseiller Cédric Léonard**

Mesures d'urgences : Le comité permanent des mesures d'urgence vient d'être officialisé par suite du vote pris par le conseil et explique le rôle de ce comité. Il explique que la prochaine étape est la nomination du comité de planification des mesures d'urgence et l'adoption du plan municipal d'urgence.

Bassin versant de la Rivière Restigouche : Une réunion a eu lieu dernièrement. Discussion sur divers enjeux et les investissements à venir.

**Le conseiller Steeve Savoie**

Rue Notre-Dame : Le 13 février dernier une rencontre a eu lieu avec M. Boissonnault et deux ingénieurs de son équipe. Un croquis des modifications proposées fut présenté et le document est parti au ministère des transport pour approbation. Les travaux devraient débutés au mois de mai.

Déneigement des rues : Une rencontre avec le contracteur de neige a eu lieu dernièrement. Des questionnements et préoccupations ont été mis à jour pendant cette rencontre.

Dossier revitaliser centre-village et affiche dynamique : Il mentionne que nous sommes à vérifier la possibilité de la connecter avec le bureau municipal, ce qui ferait en sorte que lors de panne de courant elle se connecterait automatiquement à la génératrice.

Question : Monsieur le maire demande comment se passe la gestion et l'entretien de la rue Notre-Dame ? Le conseiller Savoie mentionne que le département des transports est prévu de faire la réparation de nid de poule (trou) sur la rue Notre-Dame prochainement. La directrice générale explique au conseil que la rue Notre-Dame est sous la responsabilité du ministère des Transports en ce qui concerne la gestion et son entretien, à moins que des trous ou nid de poule ont été causé à la suite de travaux que nous avons effectué du a des bris d'eau ou égouts sur la rue Notre-Dame, nous sommes à ce moment responsable de les réparer.

### **La conseillère Huguette Fournier**

Comité consultatif tourisme Restigouche : Deux réunions ont eu lieu. La tournée médiatique est débutée dans le Restigouche. Des affiches routières sont en préparation pour être installées aux extrémités du Restigouche.

Manoir Mgr Melanson : Le taux d'occupation est à 79%. Huit personnes sont sur une liste d'attente pour un lit.

Tour des Pionniers : Un Déjeuner de Pâques aura lieu le 9 avril, c'est une activité de levée de fonds pour la Tour.

SCHP : Plusieurs spectacles dans les prochains mois et les billets sont en vente à la salle Fatima. Pour informations les gens sont invités à consulter leur site internet ou page facebook.

Monsieur le maire mentionne qu'une émission présentée à RDS, intitulé Octane vont parler des Chalets Restigouche. Bonne publicité pour notre région.

### **Le conseiller Burt W. Paulin**

NB Power : Il mentionne qu'une lettre devait être envoyée à Énergie NB et important de faire un suivi.

Service internet : Un outil de communication important pour le quartier 5. Il recommande qu'on envoie des lettres aux différents fournisseurs internet afin de connaître leurs intentions avec le service internet dans notre région.

Route 17 : Il mentionne que l'état des routes est inacceptable. Aucune raison valide de mettre la vie des citoyens en danger. Il fait la lecture d'une lettre (plainte) reçue d'une citoyenne suite à du travail effectué par l'équipe de la voirie. (Voir annexe)

Aéroport de Charlo : Partage au conseil et aux citoyens présents le rôle important que joue l'aéroport de Charlo pour notre région. Une entente de 5 ans vient d'être signée avec une entreprise qui arrose contre la tordeuse d'épinette. L'aéroport de Charlo est la 3e plus grande base au niveau de ce programme. Plusieurs vols internationaux se font à partir de cet aéroport. On dénombre en 2022 - 88 vols en lien avec les camps de pêche et 138 vols avec Ambulance NB. Des retombées économiques qui dépassent le 4 000 000\$ pour le Restigouche.

### **Le conseiller Denis Couturier**

Camp Canak : Les inscriptions pour l'été sont commencées. Un contrat a été décroché avec le Développement social. Un programme d'inclusion est débuté pour les enfants qui ne vont pas à l'école.

Activités sportives et récréatives : Une rencontre avec Émilie se tiendra prochainement pour le programme des sports d'été. Il mentionne les activités à venir à l'aréna et la possibilité de la tenue d'un camp d'hockey en avril.

### **Le conseiller Jean-Baptiste Thériault**

Eau égouts : Trois fuites auraient été identifiées dont une sur la rue Notre-Dame. Le débit d'eau est d'une moyenne de 180 000 gallons par 24 hres – l'équipe des travaux publics surveillent de près et advenant que le débit continue d'augmenter - des travaux de creusage et réparations seront enclenchés. Une rencontre de travail et d'information est organisée une fois par mois avec le responsable des travaux publics et la directrice générale.

Radio des Hauts-Plateaux : 40e anniversaire de la station de radio cette année et plusieurs activités sont à venir au cours des prochains mois pour le souligner.

Maillon : Une rencontre est prévue le 17 avril prochain.

Journal Flash sur ta communauté : Monsieur Thériault mentionne que les frais occasionnés pour la mise en place et publication du journal ne relèvent pas des fonds d'opérations de la municipalité mais de partenaires financiers ou par la vente de publicité.

#### 11. Présentation du public

- Monsieur Paul St-Pierre

On avise que monsieur St-Pierre n'a pu être présent et sera invité à une prochaine réunion de travail.

#### 12. Question du public

Question de Madame Jenny Lavoie : demande la vision du conseil par rapport au changement de zone de santé. Est-ce que vitalité va garder tous les services comme maintenant? Tel que la santé publique et le service de santé mentale. Elle explique que jusqu'en 2005, les services étaient avec la zone 5. En 2005, ils ont été changés pour se retrouver dans la zone 4. Est-ce que ses services vont à nouveau retournés dans la zone 5?

Monsieur le maire mentionne que lors des réunions prévues avec Dre Desrosiers, la question sera soulevée et le maintien des emplois existants.

Madame Lavoie mentionne qu'en tant que citoyenne, pas de problème, elle peut aller se faire soigner où elle veut. Son inquiétude est que si on fait partie de la zone 5, qu'est-ce qui va arriver avec l'hôpital de St-Quentin?

Le conseiller Savoie mentionne qu'il n'y aura aucune perte de service avec le changement de zone. Le conseiller Léonard fait remarquer à Madame Lavoie l'importance d'être assis à la table pour avoir un droit de parole et pouvoir prendre des décisions.

Le conseiller Paulin explique que toutes les démarches qui ont été faites dans le passé, n'était pas dans le but de couper des services. Aucune diminution de services ne sont prévues. Au contraire, les services devraient augmentés avec le temps.

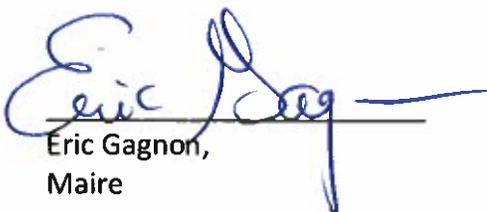
Question de mademoiselle Camille Kuate : Demande si le contracteur ramasse le recyclage des entreprises?

Monsieur le maire répond que la collecte des ordures et recyclage des entreprises ne font pas partie du contrat que la municipalité a signé avec le contracteur. Une vérification sera faite sur ce point.

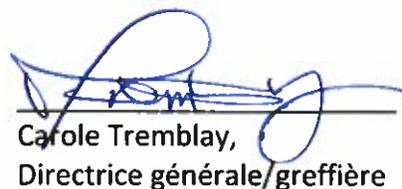
#### 13. Date de la prochaine réunion : Mardi 21 mars 2023

#### 14. Levée de la réunion

Il est proposé par Steeve Savoie que la réunion soit levée à 21h37 pm.



Eric Gagnon,  
Maire



Carole Tremblay,  
Directrice générale/greffière